Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 40 (1993)
Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dysfonctionnement dans le système: le Conseil fédéral a chargé les cantons et surtout les communes de mettre sur pied la protection civile; cette mission ne peut être réalisée puisque donnée par une instance fédérale dont les moyens pour la réaliser sont fournis par d'autres autorités. Cela ne peut pas fonctionner!

Bilan 1992

Pour J.-C. Siggen, l'événement marquant de l'année aura été l'opération en faveur des réfugiés yougoslaves, pas tant par son ampleur, ni par les moyens qu'elle a exigés, mais surtout par l'impact psychologique qu'elle a provoqué et aussi par le sens nouveau apporté à la raison d'être de la protection civile.

La formation des chefs d'abri se poursuit et 1992 aura vu 329 personnes suivre la formation de ce service important. Il faut aussi relever la formation de 44 chefs d'îlot et celle de 240 personnes destinées à compléter l'effectif des différents services.

Deux exercices ont été organisés d'entente avec le Service des forêts, domaines et vignobles. Quelque 130 hommes ont poursuivi ce qui avait été entamé en 1991 sur quatre chantiers dont les travaux ont consisté à remettre en état des chemins pédestres, construire des places de repos, des passerelles. Cela représente quelque 1500 heures de travail au seul profit de la collectivité publique.

La collaboration avec les troupes de PA s'est concrétisée par une journée technique organisée par le bat PA 9.

Un déficit important

Le besoin en places protégées ventilées est encore déficitaire. En effet ce sont près de 30000 habitants qui ne disposent pas encore de la protection prévue. Le pourcentage actuel de personnes bien protégées est de 76,4 %.

Cette situation ne pourra être corrigée que par la construction d'importants abris publics dans les zones déficitaires.

Quant aux personnes instruites, elles s'approchent de 5000 personnes, chiffre encore éloigné de l'effectif réglementaire (9324 personnes), même si un «gain» a été réalisé grâce à la restructuration tactique de 7 à 6 secteurs.

Quant aux ouvrages protégés, destinés à abriter les différents services de PCi, on est encore loin du compte. En effet, selon la nouvelle calculation tenant compte de restructuration, la PCi lausannoise devrait pouvoir disposer de 58 ouvrages; le bilan actuel fait état de 17 constructions réalisées et en cours!

La PCi ressemble à un iceberg...

C'est ainsi que Michel Buttin, chef du Service cantonal de PCi, a illustré la protection civile. En effet, pour le public, seule la face qui dépasse est visible (et ce n'est pas toujours la meilleure). Par conséquent, le jugement ne se fait que sur une infime partie de l'institution. Ce qui explique aussi la diminution du budget dont une partie peut être mise sur le compte du manque de crédibilité de la PCi et l'autre, sur les difficultés financières.

Pour Michel Buttin, le canton a l'intention de revoir les méthodes d'instruction, afin de rendre la formation plus attractive et plus proche des besoins actuels. L'autre grand volet de l'activité du Service cantonal sera de travailler sur un programme d'information à la population, destiné à redresser l'image de la PCi. ▲

Plus de 180 cadres supérieurs de l'OPC ont participé à cette journée d'information.

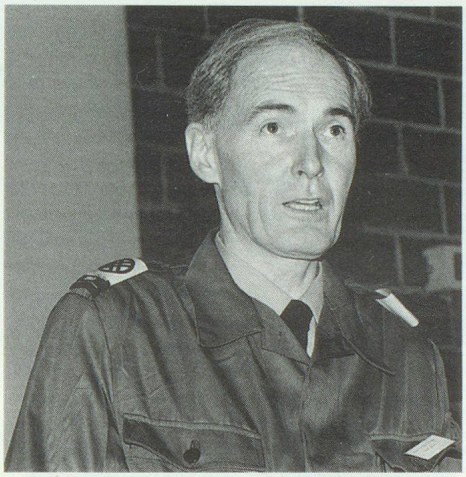

J.-C. Siggen: «Les décideurs, les politiques ne doivent pas prendre des mesures simplement en fonction de la situation financière...»

Michel Buttin, chef du Service cantonal de PCi: «La PCi peut être comparée à un iceberg dont seule la partie émergée se voit! (Photos: RM-Info, Pully)

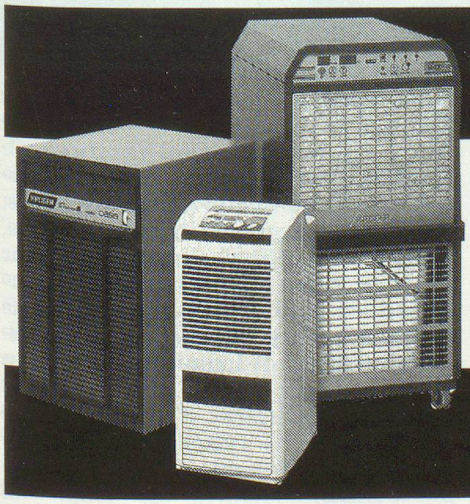

Finis les dégâts dus à l'humidité!

Déshumidification

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la protection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée sur votre programme de déshumidificateurs:

Nom:

Rue:

NPA/Lieu:

à retourner à Krüger + Cie., 1606 Forel

Krüger + Cie.
1606 Forel, Tél. 021/781 27 91
Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH, Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE, Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI

KRÜGER
depuis 60 ans